

à retourner **avant le 31 Juillet**

- **Format papier** : à la Mairie
- **Format numérique** : par mail à l'adresse suivante [mairie@saint-clement-de-la-place.fr](mailto:mairie@saint-clement-de-la-place.fr)

## L'ENFANT:

Nom et Prénom :

Fille

Garçon

Âge au 1er Septembre 2022 :

Adresse :

Date et lieu de naissance :

Scolarisé(e) à la rentrée 2022 en classe de :

## RESPONSBLE LEGAL 1: (personne à facturer)

Qualité :  Père  Mère  Tuteur

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse: (Si différente de celle de l'enfant)

Téléphone personnel :

Téléphone professionnel :

Adresse mail :

Date de naissance:

## RESPONSBLE LEGAL 2:

Qualité :  Père  Mère  Tuteur

Nom :

Prénom :

Profession:

Adresse: (Si différente du responsable légal 1)

Téléphone personnel :

Téléphone professionnel :

Adresse mail :

Date de naissance:

## Autres personnes à prévenir en cas D'urgence

Nom et Prénom :

Téléphone :

Qualité:

Nom et Prénom :

Téléphone :

Qualité:

## Restaurant scolaire et périscolaire

Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi

Ponctuellement\*

Mercredi (accueil périscolaire)

Régime :  Végétarien  Sans porc

Allergies:

\* **Modalités** : Pour signaler une inscription ponctuelle: Pour signaler une absence ou présence exceptionnel, contactez le restaurant scolaire au 02.41.48.87.61 ou par mail [restaurant.scolaire@saint-clement-de-la-place.fr](mailto:restaurant.scolaire@saint-clement-de-la-place.fr)  
Pour le mercredi, prévenir au minimum une semaine à l'avance par mail : [alsh.stclement@francas-pdl.asso.fr](mailto:alsh.stclement@francas-pdl.asso.fr)

### TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

Mardis et Jeudis de 15h à 16h30

Oui\*  Non

Cas particuliers\*\*

\* En cas d'inscription, les enfants s'engagent à participer aux TAP sur l'ensemble de l'année scolaire  
\*\* En cas d'absence sur un des jours (rendez-vous médical etc...)

### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (matin/soir)

Matins de 7h30 à 8h20 et Soirs jusqu'à 18h30 à l'Espace Enfance

Votre enfant sera-t-il amené à utiliser l'accueil périscolaire des matins/soirs au cours de l'année 2022-2023 ?

Oui  Non

### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DES MERCREDIS

Avec restauration

Sans restauration (arrivée à 14h)

Restauration seule (12h à 14h)

Ponctuellement\*

\* *Modalités* : les inscriptions sont obligatoires. Elles s'effectuent par mail au minimum une semaine avant pour permettre la commande des repas. Contact : [alsh.stclement@francas-pdl.asso.fr](mailto:alsh.stclement@francas-pdl.asso.fr)  
En cas d'inscription d'urgence, n'hésitez pas à prendre contact avec la direction par téléphone au 02.41.86.92.64 ou au 06.46.91.93.86. L'inscription sera prise en compte en fonction des places restantes disponibles.

Accueil de loisirs pendant les vacances  
à l'Espace enfance et à l'école maternelle

Les inscriptions, ouvertes environ 1 mois à l'avance, s'effectuent en ligne : <https://saint-clement-francas.fr/alsh/>

### PRESTATIONS FAMILIALES

Allocataire CAF :  Oui  Non

Allocataire MSA :  Oui  Non

Quotient familial (fournir justificatif) :

N° allocataire :

### PAIEMENT COMMUNE

- TIPI  
 Prélèvement automatique (joindre un RIB et le mandat de prélèvement)  
 Chèque bancaire ou postal

### PAIEMENT FRANCAS

- Prélèvement automatique (joindre un RIB et le mandat de prélèvement)  
 Chèque bancaire ou postal  
 CESU  E-CESU

### Pièces à Joindre

- Fiche d'inscription
- Fiche sanitaire de liaison + photocopie des pages vaccinations du carnet de santé
- Autorisation parentale
- Justificatif CAF/MSA de Quotient Familial
- Photo d'identité de votre enfant
- Attestation d'assurance responsabilité civile

**Si vous souhaitez payer par prélèvement automatique :**

- RIB
- Mandat de Prélèvement SEPA (Commune et/ou Francas)

**Si vous inscrivez votre enfant à l'accueil périscolaire et pendant les vacances scolaires :**

- Adhésion aux Francas de 23€, valable pour tous les enfants de la famille du 01/09/2022 au 31/08/2023 - Chèque ou reçu du paiement en ligne sur :

<https://www.helloasso.com/associations/francas-49/adhesions/adhesion-famille-st-clement-de-la-place-2021-22>

# TARIFS

Les tarifs sont modulés en fonction du quotient familial d'où l'importance de fournir votre attestation CAF ou MSA.

Si votre situation venait à changer en cours d'année, un document indiquant votre nouveau quotient familial devra être adressé dans les plus brefs délais. Si celui-ci intervient en cours de mois, la nouvelle tarification ne s'appliquera qu'à partir du mois suivant. Il n'y aura pas d'effet rétroactif.

## TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE 2022-2023

Quotient familial (QF)	Tranche QF	Tarifs pour un repas (€)
Inférieur ou égal à 500	QF A	3,45€
De 501 à 750	QF B	3,64€
De 751 à 900	QF C	3,77€
De 901 à 1100	QF D	3,94€
De 1101 à 1300	QF E	4,06€
De 1301 à 1500	QF F	4,20€
Supérieur à 1500	QF G	4,36€
Repas pour adultes		4,36€
Repas non prévus		5,00€

## MODALITÉS DE PAIEMENT

La facture vous sera adressée tous les mois par la

Trésorerie. Le paiement peut s'effectuer par :

- **Prélèvement automatique** (mandat de prélèvement SEPA + RIB)
- **Chèque bancaire ou postal** à l'ordre du Trésor Public
- **TIPI** en se rendant sur le site internet : [www.payfip.gouv.fr](http://www.payfip.gouv.fr)

## TARIFS DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE 2022/2023

		PERISCOLAIRE DU MATIN OU SOIR	TAP	PERISCOLAIRE DU MERCREDI			
<b>2022/2023</b>		Tarif horaire	Tarif à l'année	Avec repas	Post accueil	Repas seul	Sans repas
QF	Tranche QF			12h-17h	17h-18h30	12h-14h	14h-17h
Inf. 500	QF A	1€	29,16€	4,47€	1,06€	3,41€	2,12€
501-750	QF B	1,05€	39,96€	4,58€	1,06€	3,52€	3,72€
751-900	QF C	1,25€	50,76€	6,37€	1,06€	4,88€	4,78€
901-1100	QF D	1,39€	61,56€	8,49€	1,28€	6,47€	6,90€
1101-1300	QF E	1,52€	72,36€	11,67€	1,28€	8,70€	9,55€
1301-1500	QF F	1,66€	83,16€	14,85€	1,28€	13,05€	13,05€
Sup. 1501	QF G	1,72€	93,96€	15,91€	1,28€	14,21€	14,21€

Chaque quart d'heure entamé est facturé.

### MODALITÉS DE PAIEMENT

Vous recevrez une facture tous les mois pour l'accueil périscolaire et après chaque période de vacances scolaires pour le centre de loisirs.

Vous pouvez payer par :

- **Prélèvement automatique** (Mandat de prélèvement SEPA + RIB)
- **Chèque bancaire ou postal** à l'ordre des Francas ou par **Tickets CESU** à remettre à l'équipe sur place ou à envoyer par courrier aux Francas du Maine-et-Loire, 29 rue du Chef de Ville, 49100 ANGERS
- **Espèces**
- **Dépôt E-CESU**
- **Chèques vacances** (uniquement pour régler l'accueil pendant les vacances scolaires)

## AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné(e) Mme, M. \_\_\_\_\_, responsable légal de l'enfant

Autorise la commune de Saint-Clément-de-la-Place et les Francas du Maine-et-Loire à utiliser les photos ou films où mon enfant apparaît afin d'illustrer leurs supports d'informations et de communication (site internet, Saint-Clément Actu, Magazine municipal, réseaux sociaux) et les journaux locaux à travers des articles de promotions de la commune (Courrier de l'Ouest, Ouest France).

Autorise que les données recueillies dans la fiche d'inscription fassent l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer la gestion administrative de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire. Conformément à la loi « Recueil Général de la Protection des Données » du 25 mai 2018, j'ai le droit d'exercer mes droits d'accès aux données me concernant et de les faire rectifier en m'adressant à la mairie de Saint-Clément-de-la-Place.

Je peux m'opposer au traitement des données me concernant.

Autorise le transport de mon enfant par un tiers pour des visites, mini-séjours...

Autorise mon enfant à quitter seul la structure (à partir de 7 ans) à partir de ...h....

Autorise à venir chercher mon enfant (personne majeure uniquement, une carte d'identité sera demandée) :

M. /Mme \_\_\_\_\_ M. /Mme \_\_\_\_\_

M. /Mme \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

*Signature(s) du/des responsable(s) légal(aux) précédée de la mention « lu et approuvé »*

## Fiche sanitaire de liaison

### Année scolaire 2022/2023

Cette fiche permet de recueillir les informations utiles pendant l'accueil de l'enfant.  
Elle évite aux parents de se démunir du carnet de santé et sera rendue au terme de l'accueil.

<b>Enfant :</b>	<input type="checkbox"/> fille <input type="checkbox"/> garçon	Date de naissance :	
Nom :		Prénom :	
Adresse :			

#### Accueil :

- TAP
- Accueil de loisirs
- Accueil périscolaire
- Restauration scolaire

#### I - Vaccinations : (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant)

Vaccins obligatoires			Dernier rappel	Vaccins recommandés			Date
	oui	non			oui	non	
Diphtérie				Oreillons			
Tétanos				Rubéole			
Poliomyélite				Coqueluche			
ou DT polio				Hépatite B			
ou Tétracoq				Hameophilus influenzae B			
Rougeole				Méningocoque C			
Pneumocoque							

#### II - Renseignements médicaux :

L'enfant doit-il suivre un **traitement médical** pendant l'année ?  oui  non

Si oui, joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (*dans leurs boîtes d'origine, avec la notice, et marquées au nom de l'enfant*).

**Attention :** aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

Rubéole	Varicelle	Angine	Scarlatine	Coqueluche
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Otite	Rougeole	Oreillons	Rhumatisme articulaire aigu	
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	



## A remplir uniquement dans le cas ou:

- Je suis un nouvel arrivant
- Il s'agit de la première fois ou je demande le prélèvement
- Je change de banque et de RIB

# MANDAT DE PRELEVEMENT POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE

### Mandat de prélèvement SEPA



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A)

**la Commune de Saint-Clément-de-la-Place**

à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de

**la Commune de Saint-Clément-de-la-Place**

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.



Référence unique du mandat : **FR 09 222 497 167**

Identifiant créancier SEPA :

#### Débiteur :

Votre Nom

Votre Adresse

Code postal

Ville

Pays

#### Créancier :

Nom

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Commune de Saint-Clément-de-la-Place

9 place de l'Eglise

49370

Saint-Clément-de-la-Place

IBAN

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

BIC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Paiement :

Récurrent/Répétitif

Ponctuel

A :

Le :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Signature :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

**Veillez compléter tous les champs du mandat.**



# MANDAT DE PRELEVEMENT POUR LES FRANCAS

<b>Mandat de prélèvement SEPA</b> 	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) <b>LES FRANCAS DU MAINE ET LOIRE</b>	 L'éducation en mouvement !
	à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de <b>Nom du Créancier</b>	<b>CREANCIER</b>
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.		
Référence unique du mandat :	Identifiant créancier SEPA : <b>FR67ZZZ669268</b>	
<b>Débiteur :</b>	<b>Créancier :</b>	
Votre Nom	Nom	<b>LES FRANCAS</b>
Votre Adresse	Adresse	<b>27-29 rue Chef de Ville</b>
Code postal	Code postal	<b>49100</b>
Ville	Ville	<b>ANGERS</b>
Pays	Pays	<b>FRANCE</b>
IBAN	<input type="text"/>	
BIC	<input type="text"/>	
A :	Paiement :	<input type="radio"/> Récurrent/Répétitif <input type="radio"/> Ponctuel
	Le :	<input type="text"/>
<b>Signature :</b> <input type="text"/>		
Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.		
<b>Veillez compléter tous les champs du mandat.</b>		

Joindre un RIB par famille svp.

# Règlements intérieurs

## Extraits

### Extraits du règlement intérieur du restaurant scolaire

#### **Article 2 : Bénéficiaires**

Le service est ouvert aux enfants scolarisés à l'école maternelle et élémentaire, ayant dûment rempli les formalités d'inscription et étant à jour de leur paiement.

#### **Article 3 : Modalités d'inscription**

Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, une fiche de renseignements est remise aux parents et doit être complétée et impérativement retournée fin juillet accompagnée de toutes les pièces justificatives nécessaires, pour la rentrée scolaire suivante. [...] Ces formalités concernent chaque enfant susceptible de fréquenter, même exceptionnellement, le restaurant scolaire.

#### **Article 6 : Tarification**

Le prix du repas est fixé par délibération du Conseil Municipal de la Commune selon une grille de Quotien familial.

#### **Article 8 : Sécurité/Assurance**

- Assurance : L'assurance souscrite par la Commune couvre les utilisateurs en cas d'accident dont la responsabilité lui incomberait. Les parents s'engagent à souscrire une assurance responsabilité civile.

#### **Article 9 : Acceptation du règlement**

Les parents qui inscrivent leurs enfants au restaurant scolaire acceptent de fait le présent règlement. Le Maire se réserve le droit d'exclure les enfants n'en respectant pas les règles.

Texte intégral disponible en Mairie, au Restaurant scolaire ou sur :

<https://www.saint-clement-de-la-place.fr/enfance-jeunesse-education/ecole/>

### Extraits du règlement intérieur de l'accueil et des activités périscolaires

#### **Article 2 : Toute inscription est conditionnée par :**

- L'acceptation des conditions de ce règlement intérieur
- La validité de son adhésion aux Francas du Maine-et-Loire (excepté pour les TAP)
- L'absence de dettes auprès des Francas du Maine-et-Loire
- La remise de l'ensemble des pièces justificatives demandées

**Annulation :** L'annulation doit être effectuée une semaine avant le mercredi réservé ou une semaine avant le 1er jour réservé pour les vacances scolaires. A défaut, la réservation sera facturée. Trois absences injustifiées sont susceptibles d'entraîner une exclusion temporaire ou définitive. En cas de maladie, la journée ne sera pas facturée si la famille fournit un certificat médical dans les 48h.

Texte intégral disponible à l'Espace enfance et sur : <https://saint-clement-francas.fr/>



# Contacts

## **Commune de Saint-Clément-de-la-Place**

9, place de l'Église  
02.41.77.94.04

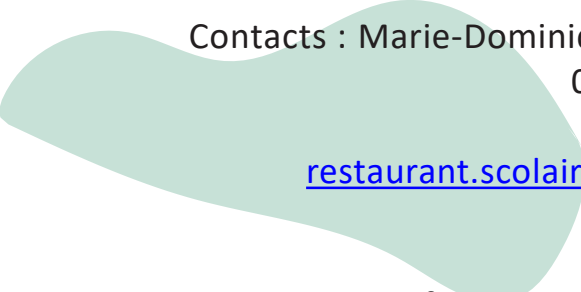
[mairie@saint-clement-de-la-place.fr](mailto:mairie@saint-clement-de-la-place.fr)

## **Ecole Alfred de Musset**

Rue du Stade Direction :  
Agnès GEMINIANI  
02.41.77.07.85

[ce.0491889m@ac-nantes.fr](mailto:ce.0491889m@ac-nantes.fr)

## **Restaurant scolaire**



Rue du Stade  
Contacts : Marie-Dominique MAILLARD et Corinne PHELIPPEAU  
02.41.48.87.61

[restaurant.scolaire@saint-clement-de-la-place.fr](mailto:restaurant.scolaire@saint-clement-de-la-place.fr)

## **Les Francas**

Espace Enfance, 13 rue du Clos des Vignes Direction :  
Virginie PERCIVAL et Julie DELAPORTE 02.41.86.92.64 -  
06.46.91.93.86

[alsh.stclement@francas-pdl.asso.fr](mailto:alsh.stclement@francas-pdl.asso.fr)